

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Notes pour une intervention de
l'honorable Walter F. McLean, député,
Membre de la délégation du Canada
à la Quarante et Unième Session de
l'Assemblée générale des Nations Unies
sur le point 33: la Question de l'Apartheid

Canada

NEW YORK, ETATS-UNIS
le 6 novembre 1986

Monsieur le Président,

Je suis honoré de prendre la parole devant cette Assemblée placée sous votre direction éclairée. Des liens mutuellement bénéfiques unissent depuis longtemps le Canada et le Bangladesh. Notre appartenance commune au Commonwealth qui, en sa qualité d'organisation multiraciale, a consacré tant d'efforts à la question dont nous débattons aujourd'hui, est pour moi une source particulière d'encouragement au moment où je m'adresse à ce plus vaste auditoire.

Le Canada, tout comme d'autres pays qui ont pris la parole de cette tribune aujourd'hui, est profondément choqué par la politique et les pratiques de l'apartheid. Les Canadiens sont fermement résolus à éliminer ce fléau. Ils oeuvrent également avec détermination en faveur d'un changement pacifique en Afrique australe.

D'aucuns s'étonnent que nous nous préoccupions autant de l'Afrique du Sud et de son régime d'apartheid. Ils font valoir qu'après tout, le racisme et l'injustice existent aussi dans d'autres sociétés. Nous n'avons pas besoin des rappels de Prétoria pour nous en rendre compte. Nous avons encore présents à l'esprit les débats tenus depuis le début de la présente session à propos de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, et de l'état des conventions et pactes historiques des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. Nous n'oublions pas non plus que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale est entrée dans sa troisième décennie.

De toute évidence, l'humanité a encore fort à faire pour éliminer le fléau si répandu du racisme et des préjugés raciaux. Les Canadiens, prennent cette tâche à coeur. Nous devons combattre partout cette faiblesse de la nature humaine. Mais il nous faut surtout unir nos efforts pour mettre fin au seul système politique et social qui repose essentiellement sur le principe de la différenciation raciale, et il nous souhaitons agir de façon à venir en aide à ceux qui en sont les victimes.

La domination de la minorité blanche en Afrique du Sud s'appuie sur des doctrines de supériorité raciale et sur des systèmes conçus pour refléter et ancrer à la fois la thèse d'une inégalité entre les races. Cette domination par le racisme n'existe que dans ce seul pays. A cet égard, il me revient à l'esprit un extrait du rapport annuel du Secrétaire général, que je me permettrai

de vous citer: "Pour le moment cependant, une réalité demeure qui est la honte de notre époque - la violation générale et flagrante des droits de l'homme. Aucune forme de violation n'est plus étendue ni plus odieuse que l'apartheid ... En réalité, l'apartheid est beaucoup plus qu'un problème de violation des droits de l'homme. C'est un problème ayant de profondes racines raciales, politiques et économiques, qui compromet la stabilité et la sécurité de toute une région. Seule l'élimination totale de l'apartheid permettra de rétablir la paix en Afrique du Sud et dans l'Afrique australe tout entière." L'apartheid est un affront direct aux honnêtes gens de par le monde. Un affront aux gens de couleur qui sont présentés comme des êtres inférieurs, et un affront aux Blancs qui s'indignent d'être injustement assimilés à un racisme qui les déshonore.

Depuis des années, les Canadiens entendent et saluent les voix qui prêchent la raison en Afrique du Sud - celles des Lutuli, Suzman, Naudé, Boesak, Mandela et Tutu. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Le black-out sur l'information en Afrique du Sud nous porte peut-être à croire que la situation s'améliore. Il n'en est rien! nous sommes toujours engagés dans une course contre la montre si nous ne voulons pas que ces voix se taisent à jamais sous les coups de l'oppression ou de la violence. Nous nous félicitons aujourd'hui de la modération d'un leader tel que Kenyatta. Nous constatons avec le recul qu'il est possible d'emprunter la voie de la modération et de la tolérance en Afrique - même après le tumulte et le désaccord. Depuis notre intervention à cette tribune, l'an dernier, le Canada n'a pas été seul à prendre des mesures pour faire en sorte que nous remportions la course. De concert avec d'autres - gouvernement, institutions, églises, particuliers et entreprises -, nous avons travaillé sans relâche dans le but ultime de mettre fin à l'apartheid. Nous espérons que le gouvernement sud-africain ne demeurera pas insensible à notre appel, qu'il ne restera pas sourd aux aspirations de la majorité de sa population.

Les mesures prises par le Canada contre l'Afrique du Sud sont clairement exposées dans les documents de l'Assemblée générale (notamment le document A/41/506 Add 2 du 21 octobre 1986) et sont bien connues de cette assemblée. Cependant, les sanctions contre l'Afrique du Sud ne forment qu'une partie de la lutte stratégique contre l'apartheid. Les Canadiens participent dans une très large mesure à l'action d'organisations non gouvernementales qui travaillent en Afrique du Sud. Ces

ONG, qui représentent un nombre de plus en plus grand de Canadiens, ont à la fois fourni une aide sur le terrain et informé les Canadiens de l'évolution de la situation en Afrique du Sud. Pour ma part, l'intérêt que je porte depuis toujours à l'Afrique s'est trouvé renforcé par un séjour de cinq ans au Nigéria, en qualité de directeur du SUCO (l'équivalent canadien du Peace Corps) et d'aumônier à l'Université du Nigéria. J'ai pu ainsi constater que les Africains, déjà dans les années 60, s'entendaient tous pour dénoncer le fléau de l'apartheid.

Mon engagement n'est qu'un exemple de la sensibilité du Canada aux aspirations des Africains. Le gouvernement canadien attache une très grande importance à son dialogue avec les ONG. Ces organisations et des églises canadiennes ont aidé les syndicats sud-africains, contribué à l'éducation des Noirs, et prêté secours aux réfugiés à l'étranger tout en suivant la situation des droits de l'homme, découvrant des violations qui autrement seraient passées inaperçues.

Le Canada fournit également une assistance par d'autres moyens aux victimes de l'apartheid. Nous versons des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud, de même qu'au Programme d'enseignement et de formation pour l'Afrique australe. Nous soutenons dans certains cas depuis dix ans déjà, les efforts faits par les ONG pour venir en aide aux Noirs d'Afrique du Sud. L'an dernier, nous avons accordé 2 millions \$ aux ONG afin d'appuyer leurs programmes d'aide en faveur des Noirs sud-africains et une contribution de 1 million \$ a été annoncée au titre de l'assistance humanitaire à l'intention des familles des prisonniers politiques en Afrique du Sud. Le gouvernement canadien a annoncé, en juin 1986, son intention de faire passer de 5 à 7 millions \$ le montant de sa contribution au titre de l'aide à l'enseignement en Afrique du Sud. Nous n'avons pas non plus ignoré les besoins des pays voisins de l'Afrique du Sud, qu'il s'agisse de leurs efforts en vue de devenir moins tributaires de ce pays ou de maintenir leur développement économique face aux difficultés que leur pose l'Afrique du Sud. Ce sont là des actions positives qui donnent un poids supplémentaire à la lutte que nous menons contre l'apartheid. L'opposition à ce régime doit, à notre avis, s'assortir d'une action visant à promouvoir la paix et la prospérité dans une Afrique australe libérée de ce fléau.

L'aide canadienne aux Sud-africains vise un seul objectif, à savoir aider les victimes de l'apartheid et

encourager le processus de développement social et économique afin de hâter une réforme politique qui n'a que trop tardé.

Monsieur le Président,

Les indignités et les injustices de l'apartheid ont de graves répercussions pour les femmes. C'est là une réalité dont nous devons tenir compte. Selon les Stratégies prospectives de promotion de la femme adoptées lors de la Conférence de Nairobi, à la quelle j'ai pris part en tant que chef de la délégation canadienne, les femmes et les enfants constituent le groupe le plus opprimé par "des pratiques inhumaines, comme les massacres et la détention, les déportations massives, la séparation d'avec leur famille et le maintien dans des réserves ... où ils souffrent terriblement de pauvreté, de mauvaise santé et d'analphabétisme." Il est encourageant de constater que la communauté internationale commence à réagir. Plus tôt cette année, le Conseil économique et social - sur recommandation de la Commission de la condition de la femme - a reconnu à la fois les conséquences de l'apartheid pour les femmes et le rôle que ces dernières peuvent jouer dans l'éradication de ce régime. Le Conseil a adopté quatre résolutions faisant état de leurs besoins particuliers et a demandé que des mesures supplémentaires soient prises afin d'aider les femmes d'Afrique australe. Il faut que nous écoutions ce que les gouvernements de cette région ont à dire à ce sujet. Il faut que nous réagissions de façon positive.

Les mesures prises par le Canada à l'encontre de l'Afrique du Sud ne détruiront ni le pays ni son économie. Elles n'ont d'ailleurs pas été conçues dans ce but. Par notre action, nous voulons signaler à Prétoria que la communauté internationale perd patience. Nous voulons lui indiquer qu'il lui reste peu de temps pour prendre les mesures concrètes qui pourraient faire cesser la spirale de la violence et permettrait à l'Afrique du Sud de réintégrer la communauté des nations.

Il faut bien comprendre par ailleurs qu'en agissant ainsi, nous, comme ceux qui nous ont suivis dans notre lutte contre l'apartheid, ne faisons qu'assumer les responsabilités sacrées qui nous incombent en tant que membres de la communauté internationale. J'ajouterai que ces responsabilités sont énoncées dans la Charte des Nations Unies et que l'Afrique du Sud a non seulement signé la Charte, mais contribué à sa rédaction. Dans notre esprit, les sanctions prises jusqu'à présent ont pour but

de persuader et de convertir, non pas de punir ou de détruire. Elles ne sont pas une fin en soi, mais un moyen, avant qu'il ne soit trop tard, d'inciter Prétoria à modifier ses politiques, à démanteler l'apartheid et à négocier la mise en place d'un gouvernement qui soit vraiment représentatif. Je me permettrai d'évoquer ici un passage du rapport présenté par le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth, dont faisait partie le Canada et qui est représenté dans cette assemblée par la distinguée ambassadrice de la Barbade, Dame Nita Barrow. Je cite: "...ce ne sont pas les sanctions qui détruiront le pays, mais la persistance de l'apartheid et le refus du gouvernement de procéder aux réformes politiques qui s'imposent". Je voudrais également rappeler l'éloquent commentaire du Secrétaire général du Commonwealth, M. Sonny Ramphal, dans son avant-propos à ce rapport: "L'esprit humain en Afrique du Sud demande à grands cris l'aide et la solidarité de la communauté mondiale. Il clame à qui veut l'entendre que ce n'est pas la liberté que doit craindre l'Afrique du Sud, mais bien la négation de la liberté".

Nous ne saurions manquer de noter les quelques progrès timides accomplis dans la voie de la réforme en Afrique du Sud. Les tribunaux supérieurs de ce pays ont souvent pris courageusement parti contre le gouvernement pour faire avancer la cause de la justice. Et nombreux sont les Blancs qui, au prix de grands risques, luttent pour que s'instaure la démocratie pour tous. Mais pouvons-nous affirmer que les tendances internes en Afrique du Sud font apparaître une amélioration réelle ou une diminution de la répression? En fait, l'état d'urgence, le renforcement des pouvoirs de la police et la manipulation de l'information apparaissent comme des instruments tranchants qui voilent à peine un semblant de légalité.

Si le président Botha peut qualifier l'apartheid de dépassé, pourquoi donc son gouvernement persiste-t-il dans sa politique des bantoustans qui constitue l'un des fondements de la société inique de l'apartheid? Demandez-le aux personnes qui vivaient à Oukasie, cette zone de peuplement récemment "déproclamée" pour reprendre la terminologie bizarre de l'apartheid. Demandez-le à ces gens qui, en raison de leur race, ont été déportés à Lethobile, dans un endroit qu'ils n'ont pas choisi, afin d'y mener une vie enracinée dans la ségrégation. S'agit-t-il là, comme la presse le donne à penser, d'un microcosme des tactiques utilisées par un gouvernement résolu à diviser et à façonner l'existence de la population noire. Dieu! Que je voudrais qu'il en soit autrement.

En ma qualité d'homme d'église, je suis encouragé par une autre évolution, bien plus que par les déclarations du président Botha et de son gouvernement. Apparemment animée d'un prudent désir de libéralisation, l'Eglise réformée néerlandaise blanche d'Afrique du Sud, qui avait formulé à la justification religieuse de l'apartheid, à abandonné ces jours derniers le raisonnement théologique qui lui permettait d'appuyer la ségrégation raciale forcée. Mais elle n'a pas reconcé pour autant à d'autres principes de séparation raciale, et elle maintient son concept d'entités distinctes pour les différents groupes raciaux. Cette église ne pourrait-elle, au nom de Dieu et de l'humanité, aller plus loin et intégrer des structures réservées à la population non blanche, dénoncer l'apartheid et devenir non raciale? Quel bel exemple pour la société sud-africaine si les dirigeants de cette église manifestaient la ferme résolution et l'humanité sans préjugé de couleur dont fait preuve le nouvel évêque anglican du Cap. Je ne crois pas que ce soit là trop exiger d'une religion qui se réclame de l'éthique chrétienne de l'amour et de l'acceptation du prochain.

Monsieur le Président,

Les mesures décrites dans l'Accord conclu par le Commonwealth à Nassau ont reçu l'approbation générale en tant que moyen d'action internationale concertée contre l'Afrique du Sud. Cette solidarité des nations ne cesse de croître. Pourtant, l'Afrique du Sud n'est toujours pas convaincue que, pour que s'effectue une transition ordonnée et pacifique à une société non raciale et démocratique, elle doit prendre les mesures concrètes suivantes:

- s'engager à abolir le système d'apartheid;
- lever l'état d'urgence;
- libérer Nelson Mandela et toutes les autres personnes emprisonnées et détenues pour leur opposition à l'apartheid;
- lever l'interdit dont sont frappés l'African National Congress et d'autres partis politiques;
- et surtout, engager un dialogue avec des dirigeants noirs représentatifs.

Par ailleurs, alors même que nous demandons au gouvernement sud-africain de lever l'interdit qui frappe l'ANC, nous implorons toutes les parties de mettre un terme à l'escalade des incidents sanglants en Afrique du

Sud et de suivre plutôt la voie positive du dialogue, de la discussion et de la négociation. C'est par cette voie que seront assurés la paix en Afrique du Sud et le plein appui de la communauté internationale.

Plus tôt au cours de cette session, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, le très honorable Joe Clark, a demandé à tous les pays, notamment à ceux qui entretiennent d'importantes relations économiques avec l'Afrique du Sud, d'appliquer des mesures concrètes contre ce pays afin de hâter le démantèlement de l'apartheid. Conformément aux engagements que nous avons pris en vertu de l'Accord de Nassau, ainsi que devant les Nations Unies et au sein de la Francophonie, nous nous réjouissons des mesures appliquées par les Etats-Unis, la Communauté européenne et le Japon qui, combinées à celles prises par le Commonwealth, souligneront l'engagement du monde démocratique à l'égard de l'abolition de l'apartheid. Nous demandons aux autres pays qui entretiennent des rapports avec l'Afrique du Sud de marquer une pause et de réfléchir un instant à ce que l'on peut faire de plus pour exercer des pressions efficaces.

Il faut empêcher d'agir ceux qui cherchent à contourner les sanctions et ne pas laisser s'épanouir les aptitudes dont se targue l'Afrique du Sud en matière de "commerce non conventionnel". Les hommes d'affaires sud-africains, nombreux à professer leur opposition à l'apartheid, devraient prêter attention à la réforme, non pas aux moyens de combattre les effets négatifs des sanctions et de profiter des possibilités qui peuvent se présenter à court terme. Ils devraient consacrer leurs efforts à faire pression en faveur du changement, plutôt que de chercher des échappatoires.

Les organisations non gouvernementales et les églises canadiennes détiennent depuis longtemps des actions dans un certain nombre de sociétés et de banques transnationales. Elles ont su parler haut et clair aux réunions d'actionnaires concernant les politiques d'investissement en Afrique du Sud. Il ne faut pas abandonner les lignes directrices et les codes de conduite établis pour protéger la majorité noire. Nous devons, par ailleurs, rechercher de nouvelles façons de développer les compétences techniques et l'esprit d'entreprise dont aura besoin l'Afrique du Sud libérée de l'apartheid.

Monsieur le Président,

Les pays voisins de l'Afrique du Sud ont subi de graves préjudices du fait des politiques d'agitation et

d'intervention de l'Afrique du Sud. Le Président Kaunda et d'autres chefs des États de la ligne de front me l'ont souligné l'an dernier à la suite de la Conférence de Nairobi. Il est maintenant fort probable que l'Afrique du Sud réagisse par des représailles internationales ou régionales aux sanctions prises contre l'apartheid. Il est important que ces pays sachent que la communauté internationale est prête à les aider en cas de représailles et d'interventions de la part de l'Afrique du Sud.

Le Premier ministre du Canada, le très honorable Brian Mulroney, a clairement indiqué que le Canada s'engage à collaborer avec d'autres pays afin d'aider les États de l'Afrique australe à relever le défi. Le ministre canadien des Relations extérieures, Mme Monique Landry, a rencontré le Président Kaunda il y a une semaine afin de le rassurer sur ce point.

Nous contribuons bien sûr depuis longtemps au développement de la région et nous nous efforçons de la rendre moins tributaire de l'Afrique du Sud au moyen de programmes bilatéraux et par la voie de la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (SADCC). A présent, nous voulons, de concert avec la SADCC, examiner les besoins et élaborer des plans afin de faire face aux urgences. En plus de projets de développement, nous aiderons également les importateurs privés à étudier les possibilités d'accroître les échanges avec les pays de la SADCC, afin de faire face aux perturbations qui pourraient survenir au niveau des mouvements commerciaux. A propos des États de la ligne de front, alors même que nous pleurons la disparition inopportune de Samora Machel, nous nous réjouissons du choix de M. Joachim Chissano à titre de nouveau président du Mozambique. C'est un homme de grande envergure et doté d'une vaste expérience, ce qui lui sera un précieux atout pour faire face aux nombreux problèmes auxquels son pays est actuellement confronté.

Je m'adresse à cette assemblée, Monsieur le Président, en tant que parlementaire blanc, représentant le gouvernement d'une société multiculturelle et multiraciale véritablement intégrée. Un Canadien sur cinq fait maintenant partie des minorités visibles et cette proportion, nous sommes fiers de le dire, ne cesse d'augmenter. Nos populations autochtones bénéficient d'une égalité de droits et ont leur mot à dire sur l'administration du Canada. Le fait que nous ayons recueilli des réfugiés fuyant les régions agitées du

monde, indépendamment de leur couleur et de leur race, nous a permis, je pense, d'entrevoir tout ce qu'une société multiraciale peut apporter à un pays - un pays qui a été au premier plan du défi lancé par le Commonwealth à l'Afrique du Sud en 1961. Je suis extrêmement fier de mentionner à cette assemblée que le peuple du Canada s'est vu remettre récemment le prix Nansen par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. C'est là une preuve de la reconnaissance internationale à laquelle je viens de faire allusion.

Nous, Canadiens, estimons que notre histoire donne encore plus de poids à l'appel que nous lançons aux dirigeants de Pretoria afin de leur demander de procéder à une réforme, de mettre fin à l'apartheid - de revenir à la réalité et de rejoindre le concert des nations. A ces dirigeants, je dis: ne recyclez pas l'apartheid, mettez-y un terme! Je leur dis également: ne perpétuez pas la ségrégation raciale - mettez-y fin! Reconnaissez, avant que tout ne s'écroule autour de vous, qu'il est possible de vivre, et de bien vivre, en Afrique du Sud sans domination raciale et sans apartheid.

Ceux d'entre nous qui s'opposent à l'apartheid ont fait de la lutte pour la liberté et l'égalité en Afrique du Sud notre cause commune. Cependant, malgré tout ce que nous avons fait, nous ne devons pas ignorer le fait que les sanctions imposées jusqu'ici ne seront guère réconfortantes pour la majorité des Sud-africains s'ils continuent d'être confrontés quotidiennement au régime répressif qu'est l'apartheid. Nous espérons qu'ils ne resteront pas sourds aux appels à la modération qui se font entendre au sein de leurs propres communautés. Mais le gouvernement sud-africain et ses partisans doivent changer d'attitude. Ils doivent renoncer au fléau de l'apartheid, à défaut de quoi nous assisterons à un règne de la violence. Les chances d'un règlement négocié pacifique ne dureront pas, et l'Afrique du Sud sombrera dans le chaos tant redouté par les maîtres de l'apartheid.

Ces perspectives nous obligent à maintenir implacablement nous pressions sur le gouvernement de l'Afrique du Sud. Il est bien entendu; que si l'Afrique du Sud ne prend pas de mesures concrètes en réponse à notre appel et que si notre approche graduelle ne porte pas ses fruits, le monde agira de nouveau et cela au moyen de mesures encore plus efficaces. Des changements se produiront en Afrique du Sud. Espérons qu'ils seront pacifiques et constructifs. En tout cas il y aura des changements.

La population de l'Afrique du Sud doit décider de son propre avenir. Après tout ce sont les Sud-africains eux-mêmes porteront, pour l'essentiel, le fardeau de la libération de l'Afrique du Sud. Cependant, la communauté internationale a un rôle clé à jouer, celui d'assurer de façon rapide et pacifique l'éradication de l'apartheid, ce régime inhumain, pendant qu'il est encore temps. Nulle politique d'un état membre n'a fait depuis si longtemps l'objet d'une condamnation aussi catégorique et unanime de la part de cette Organisation. Le fait que l'apartheid continue d'exister est une honte pour l'humanité.

Monsieur le Président,

Lorsque les Canadiens se tiennent en esprit sur les rives du Limpopo et regardent vers le sud, ils n'aiment pas ce qu'ils voient. Aussi nous joignons-nous à tous les opposants à l'apartheid pour réclamer son élimination, qui doit constituer l'un des principaux objectifs de l'humanité comme de cette Organisation. Nous prions pour que l'Afrique du Sud entende bientôt le souhait de la communauté internationale et reconnaisse les droits de l'ensemble de sa population, sans quoi elle sombrera dans le chaos et s'embrasera.

Mungu Ibariki Afrika!

Dieu bénisse l'Afrique. Merci, Monsieur le Président.